



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36
Site internet : www.cif-ffc.org

Montigny le Bretonneux, le 22 avril 2021

RAPPEL DES REGLES CONCERNANT LES SORTIES CLUBS

Suite à des interventions de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale le week-end dernier sur les routes franciliennes concernant les sorties club, vous trouverez ci-dessous quelques rappels à mettre en place au sein de vos associations.

Pratique des publics non prioritaires majeurs et mineurs, encadrée par un club :

- La pratique encadrée par les clubs est possible avec la distanciation de 2 mètres, avec respect du couvre-feu, avec des déplacements possibles à l'intérieur de son département ou d'un rayon de 30 km du domicile pour les personnes résidant aux frontières d'un département, à destination du club disposant d'un lieu de départ parfaitement identifiable (adresse du siège du club ou d'un lieu privé de pratique habituel) qui constitue le point de départ de la pratique dans l'espace public, laquelle sera limitée au département et soumise à l'interdiction de regroupement de plus de 6 personnes.
- Pour justifier ce déplacement, le licencié doit être en possession de sa licence afin de démontrer son adhésion à la structure organisatrice de l'entraînement. Un courriel de convocation du club pourrait être utile également, pour démontrer l'adresse du club ou lieu de RDV quand c'est un espace privé. L'accompagnateur sera « couvert » par ces mêmes documents.

Les contrevenants à ces règles risquent de pénaliser le monde cycliste tout entier alors que des négociations sont en cours pour de possibles aménagements de notre pratique sportive.

Il est également nécessaire de rappeler à vos licenciés le respect du Code de la Route et particulièrement dans les traversées d'agglomération en respectant les ronds-points en les franchissant par la droite et de respecter les règles qui peuvent être rappelées à l'entrée de certaines communes.

Faisons preuve de correction sans agressivité en montrant le cycliste d'une grande civilité, on a tous à y gagner.

Sportivement,

Guillaume LIENARD
Secrétaire Général du Comité d'Ile-de-France